BnF Gallica

La Dépêche : journal quotidien

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. La Dépêche : journal quotidien. 1909-01-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

à le condamner, car l'antiquité accumula les épigrammes contre cette institution qui jamais ne satisfit personne. Les Chinois, du temps de Confucius, déjà le comparaient à une citadelle assiégée : disant que ceux qui sont au dehors voudraient bien y entrer, alors que ceux qui sont dedans ne demandent qu'à en sortir.

L'édifice du Code civil matrimonial s'effondre. Il est tout entier à modifier avant qu'on ose songer à le réédifier. Le temple du conjongo, extérieurement et intérieurement, est d'une architecture sévère, austère, vieillotte, rébarbative et pompieresque, assurément peu conforme aux idées de tolérantisme qui ont cours aujourd'hui. Il évoque l'aspect de ces vieilles Maisons-de-Ville d'Allemagne, ces *rathaus* gothiques qu'on conserve comme monuments historiques, mais où les municipalités ne sauraient loger ni exercer leurs fonctions nouvelles. En attendant qu'on nous donne une maison neuve, hygiénique, confortable, commode, spacieuse, haute de plafonds et d'idées, largement aérée, de généreuse humanité, d'indulgence, de modération, de miséricorde et de philosophie, ne nous indignons point contre ceux qui jettent des cailloux dans la vieille masure devenue inhabitable ; ils ne peuvent plus y blesser personne.

Notre société matrimoniale qui favorise les mariages d'argent ne saurait hypocritement faire mine de dégoût vis-à-vis des unions libres ni les méconnaître. On peut vivre le plus honnêtement du monde, à la fois hors du mariage et du célibat. Nombre de fort honorables citoyens en témoignent. Bien sots sont ceux qui mal y voient. Les Français sont vraiment trop réactionnaires en fait de jurisprudence matrimoniale ; partout en Europe, les codes ont été mis au niveau des révolutions morales des progrès de la conscience et des conquêtes intellectuelles. Il n'est pas jusqu'à la prétendue barbarie musulmane qui ne nous fournisse des leçons de libéralisme sur ce sujet.

Favorisons donc les cris d'indépendance des jeunes demoiselles qui, sans dot, revendiquent leurs droits à l'amour, à la vie nuptiale, à la famille et qui font un pied de nez à Sainte-Catherine en jetant leur bonnet par-dessus les moulins.

En l'état actuel de nos mœurs, on ne saurait leur être impitoyable.

OCTAVE UZANNE.

LIQUEUR BÉNÉDICTINE

NOS ENQUÊTES

Les Piverts des Bois

L'Association des Sabotiers

Fabriquer des sabots selon les méthodes que nous vous avons décrites dans notre précédent article n'est pas la tâche qui semble au sabotier la plus malaisée : vendre des sabots, voilà qui comporte de grosses difficultés !

Il y a quelque vingt-cinq ans, l'artisan travaillant seul ou avec le concours d'un ou de deux ouvriers vendait facilement ses produits. On venait s'approvisionner à sa petite boutique. Les jours de marché, il chargeait sur son épaule ou dans sa charrette des *bottes* de sabots et s'en allait les vendre au bourg, sur la place publique. Et, du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, l'atelier, parfumé aux senteurs fraîches des copeaux, bruissait des coups de hache dégrossissant les bûches et des chansons des ouvriers.

Les Heures douloureuses du Sabotier

Aujourd'hui, si la grande industrie ne s'est pas implantée dans la fabrication des sabots, la spéculation a « joué » sur le commerce de saboterie. Qui croirait que, sur les rustiques chaussures des bergères et des laboureurs, on pût spéculer « à la hausse » ou à « la baisse » ? C'est la vérité, pourtant : le petit producteur fait les frais de la spéculation. Une paire de sabots dits *à garnir* revient, en moyenne, à 0 fr. 80 à l'artisan (bois, 0 fr. 20; façon, 0 fr. 50; finissage, 0 fr. 10); une paire de *sabots-bottes* revient à 0 fr. 90, parce que les frais d'établissement comportent 0 fr. 30 de bois. En hiver, les sabots sont vendus aux consommateurs, le premier genre de 0 fr. 90 à 1 fr. la paire, 0 fr. 85 à 0 fr. 90 aux commerçants-détaillants : merciers, épiciers, etc.; le second genre 1 fr. 20 à 1 fr. 40 (1 fr. à 1 fr. 10 en demi-gros). Mais, l'été, la vente diminue en de fortes proportions : les sabots s'entassent dans l'atelier, les échéances arrivent, menaçantes : il faut payer le marchand de bois, le propriétaire, le percepteur. Et l'artisan n'a pas d'argent.

C'est alors que se présente *le marchand en gros* : il a de l'argent, lui, et il propose au sabotier d'acheter tout le stock qui sèche en son grenier. Il offre 75, 70, parfois même 60 centimes pour une paire de sabots qui en coûte 80 au sabotier. En vain, celui-ci se récrie, s'indigne : il ne peut pas vendre à perte !

Le gros marchand n'insiste pas, il se retire en déclarant que, dans telle région, dans tel département voisin, dans le village le plus proche, il trouvera plus de sabots à ce prix qu'il n'en pourra acheter. Et, le lendemain, talonné par l'absolu besoin d'argent, c'est le producteur qui va trouver l'intermédiaire et le supplie de lui prendre, à perte, tous ses sabots !

Plus de dix artisans nous ont montré leurs livres de comptes, où figure cette mention :

Prix de vente *en gros* d'une paire à garnir qui m'a coûté 0 fr. 80 : 0 fr. 75.

Prix de vente *en gros* d'une paire « hottes » à 0 fr. 90 : 0 fr. 85 ou 0 fr. 80

Bien heureux quand les prix ne descendent pas plus bas encore !

Abandonner partie de son travail à un taux inférieur au prix de revient constitue déjà, pour le producteur, une nécessité pénible. Mais si elle ne comportait d'autre conséquence que de restreindre ses ressources, il pourrait en prendre son parti dans l'espoir de compenser la perte avec les minces bénéfices de la saison d'hiver : point n'est besoin de beaucoup d'or pour vivoter dans les campagnes ; le budget des sabotiers champenois et bourguignons que nous visitâmes comportait, pour les petits patrons comme pour les compagnons — maîtres et ouvriers disposent de ressources sensiblement équivalentes — 750 à 800 fr. de recettes pour l'année.

Mais voici le pire : le gros marchand emmagasine les sabots achetés l'été à vil prix et, dès les premiers froids, il en inonde les marchés des campagnes, les boutiques villageoises, les bazars. Et la clientèle d'hiver, dernier espoir du sabotier, l'abandonne pour se fournir chez les marchands où les sabots coûtent un sou de moins ! Si bien que l'artisan se voit concurrencé, dans son propre village, avec ses propres sabots !

Ce curieux phénomène économique est assez rare pour valoir d'être signalé.

Premier effort, Premier échec

Dès longtemps, les sabotiers ont cherché le remède à une situation si lamentable. En Auvergne, en Bourgogne, ils crurent l'avoir trouvé.

— Groupons-nous et prenons l'engagement d'honneur de ne pas céder nos sabots au-dessous d'un prix raisonnable !

Ils jurèrent. Mais les marchands en gros haussèrent les épaules, sûrs de leur force : ne possédaient-ils pas le moyen d'asservissement le plus sûr : la famine ? Allez donc respecter des tarifs quand la faim vous talonne ou quand l'huissier vous guette ! Nécessité n'a pas de lois et ne connaît pas d'engagements : les plus ardents des conjurés durent, la rage au cœur, livrer leurs sabots aux prix dérisoires d'autrefois.

Les syndicats de vente échouèrent tous ; les sabotiers demeurèrent à la discrétion des gros intermédiaires, maîtres du marché, maîtres des tarifs, payant, en certaines régions, 17 fr. 50 pour *la creuse* soignée de 156 paires de sabots, fixant la contenance de la douzaine de paires. Car ce mot « douzaine » n'a pas, en langage sabotier, sa signification ordinaire : si l'on vous apprend que, pour creuser une douzaine de paires de petits sabots, l'ouvrier reçoit 1 fr. 50, vous devez comprendre qu'il doit livrer, pour ce salaire, non pas douze, mais *vingt-quatre paires* !

L'Union fait la Force

C'est alors qu'un groupe de sabotiers champenois, Louis Croisé, petit patron, et ses deux ouvriers Chevreul et Pâris, conçurent un projet original et hardi qui fut accueilli avec empressement par la corporation et jugé susceptible d'améliorer la situation des sabotiers.

Nos « piverts » palisiens — car c'est à Palis, village de 110 habitants, blotti au creux de la plaine champenoise, entre Troyes et Sens, que l'idée naquit — définirent leur but :

Donner les moyens au petit sabotier besogneux, artisan ou petit patron, de vendre ses produits à un prix rémunérateur, en l'affranchissant des fourches caudines des gros négociants, spéculant sur notre détresse commune.

Et encore :

Donner de la vitalité aux syndicats existants et en créer là où il n'en existe pas, et leur fournir le moyen, non seulement de fixer les prix de vente au détail et les prix de façon, mais aussi et surtout d'établir les tarifs de vente en gros basés sur les prix de revient exacts.

Et enfin

Faire des syndicats les écoles de la solidarité humaine et sociale, devant se substituer à l'égoïsme des foules inaptes à comprendre les infortunes individuelles et moins encore à les secourir.

Quel moyen employer pour réaliser ce programme ? La coopération. Bravement, sans un sou en caisse, les sabotiers de Palis déposèrent les statuts de *l'Association des Sabotiers réunis de France*. L'Association lutterа contre les gros marchands sur leur propre terrain : le terrain commercial. Elle centralisera la production des petits sabotiers, elle achètera aux ouvriers, artisans et petits patrons, leurs sabots à un tarif rémunérateur, sans que, naturellement, le producteur fît subir à ses produits une majoration bénéficiaire; elle terminera, polira — et, au besoin, « parera » — les sabots simplement dégrossis et creusés en un « atelier coopératif » d'où ne sortiront que des chaussures parfaitement soignées et achevées; elle enverra aux sabotiers disséminés dans les campagnes et les forêts, des « modèles » exécutés dans ses ateliers et conformes aux vœux de la clientèle. Elle organisera, ordonnera, dirigera la production sabotière. Et, l'œuvre fonctionnant, ce ne sera plus au petit sabotier besogneux, misérеux, traqué par ses créanciers, que les richissimes marchands en gros s'adresseront pour lui enlever à perte le produit de son travail, mais à l'Association, puissante par ses milliers d'adhérents, maîtresse de la production, assez forte pour faire respecter ses prix.

De la Théorie à la Pratique

Le projet ne manque pas de grandeur.

Pour le réaliser pratiquement, les organisateurs ont préconisé la création ou le développement de syndicats locaux, départementaux ou régionaux, afin d'établir des relations entre sabotiers et faciliter leur adhésion à l'œuvre commune. Désormais, le *pivert*, isolé au cœur de la forêt, connaîtra son camarade qui besogne à dix kilomètres et le rencontrera volontiers. Le trait d'union entre ces travailleurs est le *Réveil des Sabotiers*, vivante petite feuille mensuelle où ceux du Nord content leur vie, leurs travaux, leurs peines à ceux du Midi, où les sabotiers de Bretagne disent aux Bourguignons comment, chez eux, en atelier familial, femme et filles travaillent avec le père à la fabrication des sabots.

L'*Association* fut créée au capital de 5,000 francs, représenté par 200 actions de 25 francs. Les statuts portent que nul ne peut souscrire à plus de quatre actions, ceci pour éviter toute prépondérance individuelle dans l'organisation. Le règlement des actions fut fractionné en mensualités très faibles, pour permettre aux plus pauvres d'adhérer à l'œuvre. Enfin, il fut admis que ceux-là mêmes qui ne se trouveraient pas en état d'acquitter ces versements modiques, seraient néanmoins considérés comme actionnaires et admis à libérer leurs parts, plus tard, par des fournitures de sabots à la Coopérative.

Quant aux bénéfices, on convint que partie reviendrait aux adhérents, partie servirait à subventionner des œuvres d'assistance, de solidarité et de propagande syndicale et partie enfin serait remise — par l'intermédiaire des syndicats — aux ouvriers salariés non adhérents (occupés par de petits patrons associés).

L'Œuvre est en pleine organisation. Les braves sabotiers palisiens, qui font preuve d'une activité, d'une énergie, d'une confiance joyeuse remarquables, passant tous leurs loisirs et une partie de leurs nuits à correspondre avec les adhérents, à presser les hésitants, à encourager les propagandistes, espèrent qu'elle sera prête à fonctionner au mois d'avril prochain, quand la *Fédération nationale des ouvriers sabotiers-galochiers* tiendra son cinquième congrès à Palis. Elle mérite de réussir, pour le plus grand bien de toute une corporation, et pour la plus grande gloire de l'esprit d'initiative du peuple de France.

Léon et Maurice BONNEFF.

A l'Étranger

(De nos correspondants)

TURQUIE

Le Banquet des Députés

Constantinople, 2 janvier. — Le dîner de gala qui a eu lieu hier à Yildiz-Kiosk en l'honneur de la Chambre a eu un éclat extraordinaire. Les membres de la Chambre ont été reçus avec les honneurs militaires. Des hourras frénétiques ont accueilli l'entrée du sultan.

A sa droite étaient assis le grand-vizir, le ministre de l'intérieur et le deuxième vice-président ; à sa gauche étaient assis le président, le premier vice-président, ainsi que le ministre de la justice Refik-Pacha.

Le sultan était radieux ; il s'est entretenu constamment avec Ahned-Rizi. Au dessert, le premier secrétaire de Yildiz-Kiosk a lu le discours du sultan.

« Messieurs les députés, que Dieu vous bénisse ! J'éprouve une joie extraordinaire d'avoir dîné avec les représentants de toute la nation ottomane. Cette réunion est en même temps le commencement de l'ère très féconde de notre Constitution qui produira d'autres effets encore pour la gloire de notre patrie.

» Le gardien des droits de l'empire est d'abord Dieu. Je voue toute mon âme à la protection de la Constitution. Que le Tout-Puissant soit notre guide et notre soutien dans les efforts que nous faisons pour assurer à l'empire et à notre sainte patrie bonheur et prospérité. »

Le discours a été interrompu à différentes reprises par les applaudissements.

Ahmed-Riza a remercié le sultan et a dit :

« Il est hors de doute que, de même que les Arabes ont eu une civilisation supérieure, les Ottomans occuperont une place élevée dans le monde civilisé »

Quelques députés socialistes, dont un Bulgare et quelques Arméniens, n'assistaient pas au dîner.

ETATS-UNIS

Grande Manifestation labouriste

De notre correspondant particulier :

New-York, 2 janvier. — La grande manifestation labouriste qui doit avoir lieu demain dimanche dans notre ville promet d'être une des plus imposantes qu'on ait jamais vues aux Etats-Unis. Toutes les corporations ouvrières, socialistes, anarchistes ou simplement syndicalistes ont envoyé leur adhésion aux organisateurs. Il s'agit de protester contre le verdict de la cour d'assises condamnant à plusieurs mois de prison les leaders syndicalistes Samuel Gompers, John Mitchell et Frank Morrisson, président, vice-président et secrétaire respectivement de la Confédération générale du travail.

On annonce que de nombreuses délégations ouvrières arriveront demain de New-Jersey, de Philadelphie, de Buffalo, etc.

Un membre du comité organisateur m'affirme que deux cent mille ouvriers au bas mot prendront part à cette grande manifestation prolétarienne. — W.

PERSE

Troubles à Ispahan

Londres, 2 janvier. — On mande de Téhéran que des troubles ont éclaté à Ispahan. Beaucoup de personnes se sont réfugiées au consulat de Russie.

RUSSIE

Les Attaques de Trains

Saint-Pétersbourg, 2 janvier. — Le conseil de guerre d'Ekaterinoslaw vient de rendre sa sentence dans l'affaire des révolutionnaires inculpés d'attaques à main armée sur la voie ferrée en 1905. Trente-deux sont condamnés à mort, douze aux travaux forcés à perpétuité, quarante-huit à diverses périodes de travaux forcés, trente-neuf sont acquittés.

ANGLETERRE

Les Souverains anglais en Allemagne

Londres, 2 janvier. — L'information parue hier et suivant laquelle les souverains anglais auraient renoncé à leur voyage à Berlin est officiellement démentie.

Les Vœux d'Edouard VII

Londres, 2 janvier. — Le roi Edouard a envoyé à l'ambassade de France son maître des cérémonies pour prier l'ambassadeur de transmettre à M. le président de la République ses vœux personnels à l'occasion de la nouvelle année.

Cette attention du souverain a été très remarquée.

Nouvelle Base navale

De notre correspondant particulier :

Londres, 2 janvier. — Le *Daily chronicle* nous apprend que l'Amirauté a décidé de créer une station navale destinée à servir de base d'opérations pour les manœuvres de la flotte dans l'île de Lundy, près de la côte du comté de Devonshire. — T. M.

Je ne fume que le NIL

LE DÉSASTRE DE MESSINE

Les survivants racontent leurs souffrances. — Héroïsme des sauveteurs Les ruines seront ensevelies sous la chaux. — A Reggio et à Messine. — Les savants et les secousses sismiques.

Paris, 2 janvier. — Quand pourra-t-on se rendre un compte exact de l'étendue du malheur ? Le nombre des morts est encore inconnu; le nombre des blessés est encore inconnu; et comment dénombrera-t-on ceux qui à tout instant succombent à leurs blessures, à la faim ou au froid ?

Dans toute l'Italie, l'anxiété est immense. Tous ceux qui ont des parents dans les régions sinistrées, affolés, se présentent aux bureaux des mairies. Les malheureux demandent la liste des victimes. Hélas ! l'établira-t-on jamais ?

Et voici qu'on parle à Reggio et à Messine d'ensevelir les décombres sous de la chaux vive : les milliers de cadavres enfouis dégagent en effet une odeur pestilentielle; des épidémies sont à craindre qui viendraient affreusement achever l'œuvre de mort et de destruction.

Et pendant que les sauveteurs de toutes nationalités rivalisent d'abnégation et d'héroïsme, les savants se préoccupent de rechercher les causes du désastre. Par malheur, nous savons encore bien peu de chose sur les lois qui régissent la petite planète où nous nous agitons. Mais l'homme ne se décourage jamais; avec intrépidité, il s'est lancé à la découverte de l'infini et un jour viendra sans doute où il pourra, sinon écarter, du moins prévoir le retour de catastrophes identiques.

La Catastrophe

Rome, 2 janvier. — Il est permis aujourd'hui de se faire une idée moins confuse des circonstances qui accompagnèrent la catastrophe. Les survivants, un peu remis de leurs émotions et de leurs souffrances, font en effet aux correspondants des journaux le récit de la nuit fatale.

Voici, parmi ces narrations, une de celles qui semblent le plus exacte, le plus digne de foi, étant donné la personnalité de son auteur, le docteur Aliotti Rossi, un des plus distingués médecins de Messine :

— Je devais, dit le docteur Rossi, partir lundi matin de bonne heure pour Taormine. Mon réveil sonna à cinq heures. J'étais en train de m'habiller, assis sur le bord du lit, lorsqu'un bruit formidable, terrorisant, comme celui de 100,000 bombes éclatant à la fois, déchire le silence de la nuit. Aussitôt après, j'entends la chute d'une pluie torrentielle, une pluie qui semblait la chute furieuse de poutres de fer sur le sol. Avant que je puisse me ressaisir, mon lit est jeté d'un bond contre la paroi.

Je me précipite vers la fenêtre : une nuée épaisse m'enveloppe et me rejette en arrière. Ma chambre en est envahie. Sans intervalle de temps, je ressens un double mouvement qui me pousse moi, avec tout ce qui m'environne, violemment en haut. Un instant de frayeur; puis le mouvement se répète : j'ai la conscience bien nette de la catastrophe. La respiration me manque; je me sens étouffer, comme s'il s'agissait d'une attaque d'angine de poitrine.

Les pierres tombent de tous côtés : j'ai le temps de m'ingurgiter en hâte un verre de cognac qui se trouve à ma portée et je cours au secours de ma sœur et de ma mère qui sont dans une chambre voisine. Au moyen d'une corde, je réussis à les descendre dans la rue. Je descends après elles.

Le danger est plus grand que jamais. Les pierres tombent de tous les côtés; les murs s'écroulent. Je suis assez heureux pour traîner ma mère et ma sœur dans un endroit découvert de la place de l'Hôtel-de-Ville et je reviens une minute après devant ma propre maison. Trop de cris, trop de voix connues résonnaient des maisons voisines.

Je ne sais quelle force surhumaine m'a permis de sauver l'une après l'autre trente-six personnes. Je les ai transportées elles aussi, sous la pluie, au milieu de la place.

Par ci par là les éboulements continuaient et le chœur des cris devenait plus déchirant. Je réussis à sauver encore une femme ayant son enfant serré contre sa poitrine. Plus loin, sous un amas de poutres formant voûte, un de mes amis, le commandeur Oliva, gémit; grâce à une serviette, je peux le tirer de son trou.

Puis des amis arrivent. Impossible d'évacuer les blessés ; les hôpitaux, on nous en informe, se sont écroulés. Pas une goutte d'eau pour leur donner quelque soulagement : nous en sommes réduits à employer des liqueurs.

Lorsque je reviens sur la place, je rencontre Ludovic Fulci qui, la voix rauque, me saisit en criant : « Mon pauvre frère ! » Et il me montre son frère, pâle, râlant, à quelques pas, au milieu d'un amas de décombres. Impossible de le tirer de sa situation. Je lui porte du cognac aux lèvres. Je lui soigne une blessure au front ; il aura pu vivre ainsi vingt-quatre heures encore !

L'eau tombe toujours à torrents. Les survivants, trempés, tremblants, se pressent les uns contre les autres, pendant que, de tous les coins de toutes les rues, le désespoir semble jaillir en hurlements, en gémissements, en pleurs...

A un certain moment, cette impression d'universelle douleur fait place à une autre plus tragique encore : des troupeaux d'hommes en chemises, demi-nus ou en haillons, débouchent d'une rue dans une course sauvage : ils montent à l'assaut de l'hôtel de la Douane pour le saccager : quelques-uns ont déjà réussi à y pénétrer, lorsqu'un groupe de douaniers armés de revolvers paraît sur le seuil. Une mêlée horrible se produit ; des coups de feu retentissent ; des cadavres encore retombent. Et la tourbe repoussée se reforme plus loin, accrue de nouveaux survivants : elle se dirige ailleurs. Le pillage des ruines est commencé.

Après le récit du savant, voici le récit d'un pauvre homme, un cordonnier, Francesco Missiano :

— J'étais au lit, dit-il, ainsi que toute ma famille, qui se compose de cinq personnes. Tout à coup, je fus réveillé par un grondement épouvantable. En même temps, ma baraque s'ouvrait littéralement en deux et une fumée intense, mélangée de poussière, me suffoquait. Je saisis à la hâte un vêtement et allumai une allumette. Ma femme et mes enfants étaient debout devant moi, en chemise, dans un état d'épouvante indicible.

Je tendis instinctivement les bras en avant dans la direction d'une ouverture béante que je venais d'apercevoir. Ne rencontrant aucune résistance, je m'élançai comme un fou et j'allais rouler au milieu d'un amoncellement de débris de toutes sortes. Je restai là, hébété, pendant quelques minutes.

De tous côtés, j'entendis des hurlements de douleur. Comprenant qu'un effroyable cataclysme venait de se produire, je jetai à la hâte des vêtements sur les épaules de mes enfants et de ma femme et je m'enfuis. Une fois dehors je respirai et j'attendis.

Les incendies commençaient à s'allumer ; au loin, flambait le palais du municipe. Ce n'est que lorsque les premières lueurs du jour apparurent que je compris toute l'étendue de la catastrophe. Tout autour de moi, ce n'étaient que des ruines ou excavations ; seules, quelques façades restaient encore debout.

Entendant tout près de faibles appels, je me dirigeai péniblement vers l'endroit d'où ils venaient et je trouvai deux jeunes filles, l'une le crâne ouvert, l'autre la poitrine brisée. Un bébé qui râlait expira dans mes bras.

Je n'eus plus alors que cette obsession : fuir cet enfer ! Aller où ? Peu importe; mais fuir ! Je pris deux de mes enfants sur mes épaules et je me dirigeai vers la mer. Nous mîmes deux heures et demie pour effectuer le trajet que je faisais ordinairement en quelques minutes ! Nous dûmes franchir des monceaux de ruines, enjamber des cadavres et des cadavres.

Après avoir mis les miens en sûreté, je tâchai de retourner en ville, d'aller à la recherche de ma mère et de deux de mes sœurs qui habitaient ensemble à l'autre extrémité de la ville ; mais je dus renoncer à mon projet : il était littéralement impossible d'avancer.

Je pus revenir jusqu'à la place San Martino où quelques survivants commençaient à construire des baraquements improvisés avec des débris épars.

J'ai quitté Messine mardi. Pendant les trente-six heures que j'ai passées sur les ruines, je n'ai pas vu plus de cinq à six cents personnes saines et sauves. J'estime qu'au moins cent cinquante mille personnes ont péri. Il est impossible que plus de vingt mille personnes aient échappé. Je n'ai dû mon salut et celui de ma famille qu'à ce fait que j'habitais un baraquement d'un seul étage et de construction très légère. Tous ceux qui habitaient des maisons à plusieurs étages ont péri sur le coup ou ont été ensevelis sous les décombres.

Une artiste lyrique, Flora Parini, de la compagnie du théâtre Maxims de Messine, est arrivée à Palerme ; elle a raconté qu'elle était à demi ensevelie sous les décombres d'une maison, cours Victor-Emmanuel, où elle était logée, quand elle entendit des cris déchirants, des appels de voix d'un lieutenant d'artillerie qui disait :

— Mademoiselle ! Par pitié, sauvez-moi ! ne me laissez pas ici ! J'étais au théâtre hier soir; je vous ai admirée. J'ai une mère ne me laissez pas mourir !

La fumée des incendies suffoquait l'artiste elle-même. Enfin, des matelots l'entendirent ; elle fut sauvée et transportée sur le croiseur *Piemonte*.

Là, des scènes terrifiantes se déroulaient encore. Sur un matelas était étendue une dame presque nue, les jambes écrasées, le visage couvert de sang : c'était la femme du consul de France. Son mari, sa fille et son fils étaient morts ; mais la pauvre femme ignorait l'épouvantable vérité ; elle ne cessa un instant, durant les cinq heures de la traversée de Messine à Palerme, d'appeler son époux et ses enfants. Trois femmes sauvées par un navire russe ont succombé pendant le voyage.

Ici, à Rome, des informations extraordinaires et fantaisistes remplissent les journaux ; ils ont discuté sérieusement un projet de bombardement des ruines de Messine, ne songeant pas que de nombreuses personnes sont encore ensevelies vivantes sous les débris de leurs maisons. Ainsi, le marquis Remmola, bloqué dans sa cave, y vit de quelques vivres qu'il possède et assure qu'il peut attendre le déblaiement.

La *Tribuna* dit que, sur 20,000 personnes qui, à Messine, ont survécu à la catastrophe, un quart à peine sont restées sur place. Ce sont des individus appartenant aux bas fonds de la population et qui se livrent à des actes de pillage, d'ailleurs énergiquement réprimés par les troupes. Un certain nombre de ces individus ont déjà été passés par les armes.

Plusieurs malheureux torturés par la faim se sont jetés à la mer ; à l'exception d'un seul, tous ont pu être sauvés.

Plusieurs feuilles publient aussi des nouvelles pessimistes décrivant le désordre qui règne dans les localités sinistrées et reprochant aux Siciliens leur indifférence. Par contre, les informations officielles assurent qu'il y a surabondance de vivres.

Il est difficile de savoir la vérité. Les correspondants, évidemment, sont impressionnés par le spectacle de désolation qu'ils ont sous les yeux ; de plus, il faut se rappeler que leurs dépêches ont vingt-quatre heures de retard sur les communications officielles.

Tous les journaux qui coûtent actuellement cinq centimes seront vendus pour un jour double et l'excédent de recette obtenu sera versé aux fonds de secours pour les victimes.

On réclame avec insistance l'établissement de la liste des victimes, afin de satisfaire aux anxieuses demandes de tous ceux qui avaient des parents sur les lieux du sinistre. Mais comment déterminer le nombre et l'identité des victimes ensevelies sous les décombres, disséminées partout, blessées ou fugitives ?

L'Opinion d'un Savant

Paris, 2 janvier. — Un de nos confrères a interviewé M. Lacroix, membre de l'Académie des sciences et professeur au Muséum, qui dirigea il y a quelques années la mission scientifique envoyée au mont Pelé, lors de la catastrophe de la Martinique.

— Dans l'état actuel de la science, dit M. Lacroix, il est bien difficile de prévoir de pareilles catastrophes. Ce qu'on peut dire, c'est que ce tremblement de terre est le type des grands accidents sismiques et dans une région pour ainsi dire classique.

J'étais à Messine, dans cet hôtel Trinacria dont parle les dépêches, en juin dernier. J'ai visité les deux régions dévastées et ce qu'on pourrait savoir, c'est que la région de Messine et la côte ouest de la Calabre forment, entre la mer et l'arête des massifs montagneux, une sorte de grand couloir composé de terrains récents qui a toujours été et sera longtemps encore le lieu de l'Europe le plus préparé aux tremblements de terre.

Perpendiculairement à cette ligne, une autre grande dépression s'étend environ de Cosenza à Cattanzaro. C'est sur ces deux lignes que se sont toujours produites et que se produiront toujours ces catastrophes sismiques.

Tous les villages et villes atteints que tent les dépêches se trouvent dans ces régions, dont le sous-sol est, à cause d'anciens grands accidents tertiaires, comme une sorte de pièces de mosaïque qui jouent les uns sur les autres.

Ces phénomènes, qui sont de grande envergure, n'ont aucune liaison avec les phénomènes volcaniques, comme celui qui détruisit la ville de Saint-Pierre. L'Etna, qui est proche de Messine, ne semble pas avoir eu d'activité spéciale. Quant au razde-marée qui fit ici l'une des causes de destruction, c'est un véritable tremblement de mer, une dislocation des fonds marins.

Quant à songer à se défendre contre le retour de pareils désastres, c'est bien difficile encore, spécialement dans ces pays qui sont pauvres. On avait réparé en hâte les ruines de 1905 ; ces constructions déjà ébranlées ont cédé aux premières secousses.

Puisqu'on sait que ces régions sont la proie constante des tremblements de terre, il faudrait construire sur le roc, qui est beaucoup plus résistant, comme on l'a vu à San Francisco. Il faudrait également étudier, comme on fait au Japon, les lieux les moins instables et construire là, avec des matériaux spéciaux, donnant aux différentes parties de chaque maison une grande cohésion. Les charpentes de fer liées entre elles, sont infiniment plus résistantes aux secousses sismiques que les constructions en pierre. On peut ainsi construire en brique et fer, comme on a fait à Fort-de-France, après l'incendie qui détruisit cette ville en 1890.

Il y a là tout un art de construire en pays sujet aux tremblements de terre qui épargnerait en des heures comme celles-ci des milliers et des millers de vies humaines. Pour le reste, la science reste impuissante.

La Folie

Rome, 2 janvier. — Le député Fouzano, qui avait perdu son lèvre, sa mère et son frère pendant la catastrophe, les chercha pendant trois jours. Désespérant de les retrouver, s'embarqua sur un navire en partance et à peine à bord, il rencontra son frère qu'il croyait mort.

La commotion le rendit fou et il devint furieux. On dut lui mettre la camisole de force.

Modifications géologiques

Naples, 2 janvier. — Voici les principales modifications géologiques que la catastrophe a produites :

1. Une bande de terrain de 28 kilomètres carrés s'est abîmée dans la mer au sud de Messine ;

2. Du côté de la Calabre, la pointe du détroit a été enlevée sur une largeur de 11 kilomètres ;

3. Un gouffre de 2,900 mètres de profondeur s'est ouvert à l'embouchure nord du détroit près de la pointe de Faro.

Nouvelles Secousses

Naples, 2 janvier. — De nouvelles secousses se sont encore fait sentir. Les sauveteurs remplissent héroïquement leur devoir, sans se laisser gagner par la panique des survivants.

On peut dire que les incendies sont dompté à présent. On estime à 80,000 le nombre des blessés qui attendent leur embarquement.

A MESSINE

Les Sauvetages

Palerme, 2 janvier. — Les souverains restent encore dans les eaux de Messine. Le roi s'intéresse vivement à l'œuvre de sauvetage.

Hier, les souverains voulaient visiter d'autres bourgades de la côte de Calabre qui ont été détruites; mais ils n'ont pas pu débarquer à Reggio, à cause de l'état de la mer.

Hier, on a retiré des décombres de Messine une jeune fille, Mlle Lauréani, qui n'avait que de simples contusions aux jambes et à la tête.

Samedi, on a trouvé enseveli un major

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France